



EXTENSIONS
DE GARANTIE ET
CONTRATS DE SERVICE

POUR VOYAGER
EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Service Citroën
Recommandé par vous

EXTENSIONS DE GARANTIE ET CONTRATS DE SERVICE DE CITROËN – POUR VOYAGER EN TOUTE SÉRÉNITÉ



Travaux d'entretien, réparations ou services d'assistance: avec les extensions de garantie et les contrats de service de Citroën, vous misez toujours sur la sécurité. Les différentes offres s'adaptent parfaitement à vos exigences et vos besoins. Ainsi, vous gardez le contrôle des coûts d'entretien de votre véhicule.

VOS AVANTAGES:

- ✓ Extension de garantie dans toute l'Europe jusqu'à 8 ans ou 200'000 km au maximum
- ✓ Sécurité des coûts
- ✓ Haute sécurité de planification
- ✓ Préservation de la valeur de votre véhicule
- ✓ En cas de revente, le droit aux prestations est intégralement cédé
- ✓ Pas de franchise



TROIS PACKS SUR MESURE

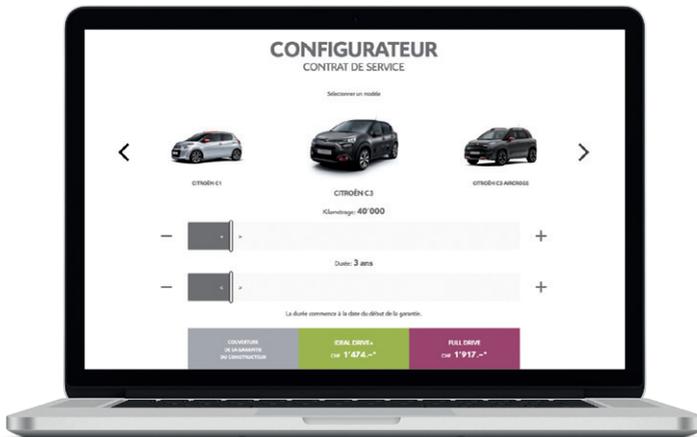
Vous avez le choix entre une durée contractuelle* de 3 à 8 ans ou un kilométrage de 40'000 à 200'000 kilomètres et vous bénéficiez des services de CITROËN ASSISTANCE.

	ESSENTIAL DRIVE Niveau 1	IDEAL DRIVE+ Niveau 2+	FULL DRIVE Niveau 3
CITROËN ASSISTANCE			
Assistance en cas de panne	✓	✓	✓
Véhicule de substitution	✓	✓	✓
Hébergement sur place	✓	✓	✓
Rapatriement ou poursuite du voyage	✓	✓	✓
Défauts techniques:			
Couverture des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux	✓	✓	✓
Entretien, y compris les pièces de maintenance et les fluides**		✓	✓
Remplacement des pièces d'usure, y compris la main-d'œuvre			✓
Voiture de remplacement pendant l'entretien			✓

* La durée est toujours calculée à partir du début de la garantie.

** Lors de l'entretien (selon le plan d'entretien)

Découvrez le pack
qui vous convient. Configurez-le sur
[ac.contracts.aftersales-pcd.ch](https://ac.contracts aftersales-pcd.ch)



INSPIRED BY YOU